

**Procès-verbal des délibérations de la  
Commission scolaire des Draveurs  
6 mai 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT \_\_\_\_\_

Page 66

INITIALES DU SECRÉTAIRE \_\_\_\_\_

Procès-verbal de la **9<sup>e</sup> séance du conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Draveurs tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec), le **lundi 6 mai 2019** à compter de **19 h 30**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

**PRÉSENCES :**

Monsieur Claude Beaulieu, Président

Mesdames les commissaires Nathalie Dorais-Pagé, Marie-France Gagnon, Micheline Marcotte Boucher, Messieurs les commissaires Ernest Bédard, Paul Morin, Steve Kirk, Pierre Boucher, David Pigeon, et Normand Sylvestre

Monsieur Romain Vanhooren, Commissaire, représentant du comité de parents  
Madame Annick Tremblay, Commissaire, représentante du comité de parents, niveau secondaire  
Monsieur Jérôme Maltais, Commissaire, représentant du comité de parents, niveau primaire  
Madame Valérie Dionne, Commissaire, représentante du comité de parents, EHDAA

Madame Manon Dufour, Directrice générale, Madame Julie Legault, Directrice générale adjointe et Monsieur Christian Laforest, Secrétaire général.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Guy Bélair, directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport  
Madame Chantal Patrice, directrice du Service des ressources matérielles  
Monsieur Denis St-Onge, directeur du Service des ressources humaines

**DÉLÉGATION À L'EXTÉRIEUR :**

Monsieur Paul Loyer, Commissaire

**CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION**

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

**C119-1905 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

**C120-1905 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2019**

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que le procès-verbal de la séance tenue le 8 avril 2019 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

**AVIS DE SUIVI DU 8 AVRIL 2019**

La Direction générale fait part de tous les suivis de la séance du 8 avril 2019.

**PAROLE AU PUBLIC**

Aucune parole au public

**C121 -1905 FÉLICITATIONS / NOMINATION AU POSTE DE  
DIRECTION À L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE**

CONSIDÉRANT le règlement 49-01-02 *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Caroline Valois au poste de direction à l'école de l'Odyssee;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de souligner officiellement les nominations au sein du personnel de gestionnaires de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'adresser des félicitations à madame Caroline Valois pour sa nomination en tant que directrice à l'école de l'Odyssee.

Adopté à l'unanimité

**C122- 1905 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit instituer un comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil des commissaires quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire conformément à l'article 96.24;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du comité de répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren d'approuver les recommandations émises par le comité de répartition des ressources dans le document joint.

Adopté à l'unanimité

**C123-1905 CONGÉDIEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ PHYSIQUE**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-3.32 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de congédier la personne dont le numéro de matricule est **3475**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adopté à l'unanimité

**C124 -1905 CONGÉDIEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ  
PHYSIQUE**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-3.32 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Pigeon de congédier la personne dont le numéro de matricule est **4016**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adopté à l'unanimité

**C125 -1905 CONGÉDIEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ  
PHYSIQUE**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-3.32 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre de congédier la personne dont le numéro de matricule est **8997**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adopté à l'unanimité

**C126 - 1905 CONGÉDIEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ  
PHYSIQUE**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-3.32 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher de congédier la personne dont le numéro de matricule est **10956**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adopté à l'unanimité

**C127 - 1905 NON-RENGAGEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ  
PHYSIQUE**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-10.27 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2019-2020, l'engagement de la personne dont le numéro de matricule est **3137**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adopté à l'unanimité

**C128 - 1905 NON-RENGAGEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ  
PHYSIQUE**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-10.27 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2019-2020, l'engagement de la personne dont le numéro de matricule est **3553**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adopté à l'unanimité

**C129 - 1905 NON-RENGAGEMENT POUR CAUSE D'INCAPACITÉ  
PHYSIQUE**

CONSIDÉRANT que la personne dont le numéro de matricule mentionné ci-dessous a écoulé la durée des prestations d'assurance salaire prévues à la clause 5-10.27 de l'entente;

CONSIDÉRANT que cette personne, pour diverses raisons reliées à son état de santé, est incapable d'assumer les exigences de sa tâche et tout autre emploi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk de ne pas renouveler, pour l'année scolaire 2019-2020, l'engagement de la personne dont le numéro de matricule est **4752**, et ce, pour un motif d'incapacité physique totale et permanente.

Adopté à l'unanimité

**C130 - 1905 ORGANIGRAMME 2019-2020 DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE DES DRAVEURS**

CONSIDÉRANT le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres de commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal*;

CONSIDÉRANT la *Politique locale de gestion des cadres*;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des membres de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois (ADEOQ);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk d'adopter l'organigramme de la Commission scolaire des Draveurs dont l'entrée en vigueur sera le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Adopté à l'unanimité

**C131 - 1905 PLAN DE L'EFFECTIF CADRE 2019-2020 DE LA  
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS**

CONSIDÉRANT le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres de commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal*;

CONSIDÉRANT la *Politique locale de gestion des cadres*;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de l'unité des Draveurs de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois et de l'unité des Draveurs de l'Association québécoise des cadres scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon d'adopter le plan de l'effectif cadre 2019-2020 de la Commission scolaire des Draveurs dont l'entrée en vigueur sera le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Adopté à l'unanimité

**C132 -1905 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE  
RÉSORPTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN -  
REMPACEMENT DE PORTES INTÉRIEURES ET  
EXTÉRIEURES – ÉCOLE CARLE**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 280 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Résorption du déficit de maintien des bâtiments* 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 16 avril 2019 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 3 mai 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 25 juin et devront être complétés au plus tard le 16 août 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren d'accepter la soumission de la firme **DLS Construction Inc.** située au 1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau, Québec, J9J 3N9 d'une somme de **165 000,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de portes intérieures et extérieures à l'école Carle.

**AUTRES SOUMISSIONNAIRES**

**MONTANT EXCLUANT LES TAXES**

<b>Defran inc.</b> 55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7	170 422,00 \$
<b>Construction Héritage (9054-4768 Québec Inc.)</b> 36, rue de l'orbite Gatineau (Québec) J9A 3C7	242 171,00 \$

Adopté à l'unanimité

**C133 - 1905 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE  
RÉSORPTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN -  
REMPACEMENT DE DEUX CHAUDIÈRES À EAU  
CHAUDE – ÉCOLE LE PETIT PRINCE**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 425 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Résorption du déficit de maintien des bâtiments* 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 3 avril 2019 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 25 avril 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 25 juin et devront être complétés au plus tard le 16 août 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais d'accepter la soumission de la firme **Les Entreprises SAF Combustion** située au 183, chemin Freeman, unité 7, bureau 4, Gatineau, Québec, J8Z 2A7 d'une somme de **310 000,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de deux chaudières à eau chaude à l'école Le Petit Prince.

**AUTRES SOUMISSIONNAIRES**

**MONTANT EXCLUANT LES TAXES**

**Émile Séguin & Fils Ltée** 348 500,00 \$  
845, boulevard de la Carrière  
Gatineau (Québec) J8Y 6S5

**Gestion DMJ (6739741 Canada Inc.)** 419 800,00 \$  
183, chemin Freeman, unité 7  
Gatineau (Québec) J8Z 2A7

Adopté à l'unanimité

**C134 - 1905 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES ACTIFS (BÂTIMENTS) - RECONSTRUCTION DE MURS INTÉRIEURS ET DE MOBILIER – ÉCOLE DU NOUVEAU-MONDE (ÉDIFICE RENAUD)**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 270 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Réfection et transformation des actifs (bâtiments)* 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 12 avril 2019 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 30 avril 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 7 mai et devront être complétés au plus tard le 23 août 2019 selon l'échéancier de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'accepter la soumission de la firme **DLS Construction Inc.** située au 1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau, Québec, J9J 3N9 d'une somme de **259 000,00 \$**, excluant les taxes pour la reconstruction de murs intérieurs et de mobilier à l'école du Nouveau-Monde (édifice Renaud).

**AUTRES SOUMISSIONNAIRES**

**MONTANT EXCLUANT LES TAXES**

<b>Gestion DMJ (6739741 Canada Inc.)</b> 183, chemin Freeman, unité 7 Gatineau (Québec) J8Z 2A7	297 030,00 \$
---	---------------

<b>Defran inc.</b> 55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7	338 422,00 \$
---	---------------

Adopté à l'unanimité

**C135 - 1905 ENTÉRINEMENT DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES –  
MESURE MAINTIEN DES BÂTIMENTS –  
DÉSAMIANTAGE DES PLAFONDS ET DES  
PLANCHERS DU NIVEAU 1 – CENTRE  
ADMINISTRATIF**

CONSIDÉRANT le projet de désamiantage des plafonds et des planchers niveau 1 au centre administratif dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments*;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la recommandation de la révision des coûts supplémentaires par les firmes *Lapalme Rheault Architectes Associés + ACSL*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Beaulieu d'entériner les coûts supplémentaires pour le projet de désamiantage des plafonds et des planchers niveau 1 au centre administratif :

<b>DESCRIPTION</b>	<b>COÛT EXCLUANT LES TAXES</b>
Un crédit a été demandé pour ne pas avoir peinturé les portes teintes au niveau 2.	(184,55 \$)
Un haut de mur et un plafond ont été scellés contre le feu.	1 194,10 \$
Le platelage métallique dans le haut des murs a été rehaussé en raison de sa forme anormalement irrégulière.	
Modification d'un plafond suspendu entre deux sections de mur.	5 258,42 \$
Certaines portes ont été coupées puisqu'elles frottaient sur le nouveau revêtement de plancher.	
<b>TOTAL</b>	<b>6 267,97 \$</b>

Adopté à l'unanimité

**C136 - 1905 RECONDUCTION DU CONTRAT - PROGRAMME  
D'AIDE AUX EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT la résolution C125-1605 qui octroie à la firme Morneau Shepell le contrat du Programme d'aide aux employées et employés;

CONSIDÉRANT que le contrat est valide pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018 et que ce contrat peut être reconduit annuellement de gré à gré pour les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la commission scolaire quant aux services rendus;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin de reconduire le contrat de service du Programme d'aide aux employées et employés, avec la firme **Morneau Shepell**, pour l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

**C137 - 1905 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS**

CONSIDÉRANT que le Projet de loi no 105 qui modifie la Loi sur l'instruction publique prévoit que chaque commission scolaire doit établir un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ;

CONSIDÉRANT la mise à jour des données du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur pour la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT que l'article 209.1 de la loi sur l'instruction publique permet que le plan soit actualisé au besoin;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'actualiser le « Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 » de la Commission scolaire des Draveurs.

Adopté à l'unanimité

**C138-1905 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU COMMISSAIRE NORMAND SYLVESTRE POUR L'ACHAT D'ACCESSOIRES POUR LE LOCAL SENSORIEL (ÉLÈVES T.S.A) DE L'ÉCOLE LA SOURCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher que monsieur Normand Sylvestre contribue à l'achat d'accessoires pour le local sensoriel (élèves T.S.A) de l'école La Source en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 150 \$.

Adopté à l'unanimité

**C139-1905 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU COMMISSAIRE NORMAND SYLVESTRE POUR L'ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE DES ÉLÈVES DE 5<sup>E</sup> ANNÉE DE L'ÉCOLE DE TOURAINE À LA CAVERNE LAFLÈCHE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que monsieur Normand Sylvestre contribue à l'activité de fin d'année des élèves de 5<sup>e</sup> année de l'école de Touraine à la Caverne Laflèche en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 250 \$.

Adopté à l'unanimité

**C140 - 1905 MOTION DE FÉLICITATIONS – STEVEN WATERS, ÉLÈVE DE LA POLYVALENTE LE CARREFOUR QUI A REÇU LE PRIX CLAUDE-MASSON LORS DU GALA HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2019**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de ses bénévoles et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT que Steven Waters, élève de la Polyvalente Le Carrefour a reçu le prix Claude-Masson lors du gala hommage bénévolat-Québec 2019;

CONSIDÉRANT le dévouement de Steven Waters qui a cumulé plus de cent heures par année en bénévolat depuis cinq ans;

CONSIDÉRANT le dévouement de Steven Waters qui est présent cinq jours par semaine pour aider les trois maison d'Adojeunes pour la réalisation des tâches quotidiennes, la planification et l'organisation d'activités ;

CONSIDÉRANT que Steven Waters a reçu le prix Claude-Masson qui souligne l'engagement des personnes âgées entre 14 et 35 ans qui sont particulièrement actives bénévolement dans leur collectivité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'adresser des félicitations à Steven Waters pour son prix prestigieux.

Adoptée à l'unanimité

**C141 - 1905 MOTION DE FÉLICITATIONS – ÉDITION EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC 2018-2019**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de ses bénévoles et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves ont représenté la Commission scolaire des Draveurs dans le cadre de la finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec volet secondaire qui a eu lieu du 22 au 24 mars dernier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'adresser des félicitations aux élèves qui ont participé à la finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec volet secondaire.

Adopté à l'unanimité

**C142 – 1905 MOTION DE FÉLICITATIONS – ANDREA GUERRA CARPIO ET MONICA REGO, ÉLÈVES DE LA POLYVALENTE LE CARREFOUR QUI ONT REÇU LA MÉDAILLE D'ARGENT/PRIX DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS AINSI QU'AUX AUTRES ÉLÈVES QUI SE SONT MÉRITÉS UN PRIX LORS DU DÉFI GÉNIE INVENTIF, FINALE RÉGIONALE OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de ses bénévoles et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT que Andrea Guerra Carpio et Monica Rego, élèves de la Polyvalente Le Carrefour ont reçu la médaille d'argent / prix de la Commission scolaire des Draveurs lors du Défi Génie inventif, finale régionale Outaouais;

CONSIDÉRANT les autres élèves qui se sont mérités un prix lors du Défi Génie inventif, finale régionale Outaouais;

CONSIDÉRANT le dévouement de tous ces élèves pour l'élaboration de leurs projets respectifs pour leur projet du Défi Génie inventif ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'adresser des félicitations à Andrea Guerra Carpio et Monica Rego, élèves de la Polyvalente Le Carrefour qui ont reçu la médaille d'argent / prix de la Commission scolaire des Draveurs ainsi qu'aux autres élèves qui se sont mérités un prix lors du Défi Génie inventif, finale régionale Outaouais.

Adopté à l'unanimité

**C143 – 1905 MOTION DE FÉLICITATIONS – LES CHORALIES**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT que madame Johanne Couture, conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Draveurs, ainsi que son comité organisateur ont coordonné avec brio la 30<sup>e</sup> édition des Choralies qui avait lieu les 1er, 2 et 3 mai 2019 à la Maison de la culture de Gatineau;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-France Gagnon d'adresser des félicitations à madame Johanne Couture, aux membres de son comité organisateur ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis à plus de 1000 élèves de vivre une expérience unique et mémorable dans le cadre de la 30<sup>e</sup> édition des Choralies.

Adopté à l'unanimité

**C144 – 1905 MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME NATHALIE SÉGUIN, AUX ÉLÈVES DE 6<sup>E</sup> ANNÉE, À LA DIRECTION, AUX PARENTS, AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET AUX COMMERÇANTS QUI ONT FAIT PREUVE D'UN ENGAGEMENT ET D'UNE VOLONTÉ D'AIDER À LEUR MANIÈRE LES BÉNÉVOLES TRAVAILLANT SUR LE TERRAIN LORS DE LA CRUE DES EAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de ses bénévoles et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT que les inondations dans certains secteurs de la ville de Gatineau affectent les citoyens et manière importante;

CONSIDÉRANT l'initiative de Mme Nathalie Séguin de vouloir venir en aide en soutien aux bénévoles en créant une popote roulante;

CONSIDÉRANT que les élèves des trois classes de 6<sup>e</sup> année de l'école de l'Odyssée ont fait preuve d'un engagement et d'une volonté d'aider à leur manière les bénévoles travaillant sur le terrain;

CONSIDÉRANT que cette initiative a créé un mouvement de solidarité qui s'est étendu au-delà de l'école en permettant l'implication des parents et des commerçants du secteur;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'adresser des félicitations à Madame Nathalie Séguin, aux élèves de 6<sup>e</sup> année, à la direction, aux parents, aux membres du personnel et aux commerçants qui ont collaboré à cette belle et grande initiative.

Adopté à l'unanimité

**C145 -1905 MOTION DE FÉLICITATIONS- AUX LAURÉATS DE LA  
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS DU 21<sup>E</sup>  
DÉFI OSENTREPRENDRE OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de ses bénévoles et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT que pour le projet *À vos marques, prêts, on joue !*, l'École de l'Odyssee s'est vue remettre un prix pour la catégorie primaire 2<sup>e</sup> cycle;

CONSIDÉRANT que pour le projet *Barbe bleue, une barbe à papa contre la faim.*, l'École polyvalente de l'Érablière s'est vue remettre un prix pour la catégorie secondaire 1<sup>er</sup> cycle;

CONSIDÉRANT le dévouement de tous ces élèves pour l'élaboration de leurs projets respectifs, la commission scolaire félicite l'école des Belles-Rives pour le projet *Jeunes entrepreneurs Belles-Rives* au 3<sup>e</sup> cycle du primaire, la Polyvalente de l'Érablière pour le projet *Érablisac* en adaptation scolaire au secondaire et pour le *Projet humanitaire Fond-des-Blancs* qui se sont également démarqué lors du défi local;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard d'adresser des félicitations aux lauréats de la Commission scolaire des Draveurs du 21<sup>e</sup> défi OSENTreprendre Outaouais.

Adopté à l'unanimité

## **COMMUNICATIONS**

### **PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Monsieur Beaulieu rappelle aux membres du conseil que la soirée du mérite scolaire de l'ADÉOQ (unité des Draveurs) aura lieu le 9 mai prochain.

Il invite également les membres à aller consulter sur le site de la Fédération des commissions scolaires du Québec les informations du congrès de la fédération qui aura les 30 et 31 mai prochain à Sherbrooke.

### **PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Aucune communication

### **DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Dufour mentionne que l'Académie de Bordeaux, une circonscription éducative de la région d'Aquitaine, l'a contactée pour évaluer la possibilité de développer un partenariat afin d'effectuer des échanges de pratiques ou d'élèves.

Elle mentionne également qu'elle participera à l'écriture d'un ouvrage sur la gestion du changement qui paraîtra l'automne prochain.

### **COMMISSAIRES REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Valérie Dionne fait état des dernières consultations soumises au comité de parents :

- Politique 55-52-01 « Usage de l'alcool, des drogues et des médicaments en milieu de travail »
- Politique 52-01-01 « Transport scolaire »
- Politique 50-40-01 « Pour une école ouverte sur une diversité de genres »

Elle mentionne également que madame Stéphanie Powers membre du comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) siégera sur le comité provincial.

### **REPRÉSENTATION EXTERNE DES MEMBRES DU CONSEIL**

Aucune communication

---

## **POINTS DIVERS**

Monsieur Pierre Boucher invite tous les commissaires au congrès de l'Association canadienne francophone pour l'avancement des sciences (ACFAS) qui aura lieu à l'UQO pendant la semaine du 27 mai. Il y aura un colloque sur la santé mentale le 29 mai parrainé par la table Éducation Outaouais (T.E.O.)

## **DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 3 juin 2019 à 19 h 30 au Salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

## **C145 - 1905 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher que la séance soit levée. Il est 20 h 42.

Adopté à l'unanimité

---

Christian Laforest  
Secrétaire général

---

Claude Beaulieu  
Président